

Coup d'œil sur la santé et la sécurité au travail du secteur des produits en bois usinés de l'Ontario en 2025

Comprend la fabrication de contenants et de palettes en bois ainsi que de produits structuraux en bois



7 701

Employés à temps plein

0

Blessures

Décès liés au travail

0

Maladies*

522

Blessures
totales

172

Lésions avec
interruption de travail

6,78

Taux de blessures pour
100 travailleurs

-0,08 %

Variation annuelle de
taux de blessures

Événements ayant entraîné une blessure ou une maladie avec interruption de travail

Incident ou maladie suffisamment grave pour entraîner une interruption de travail d'une journée ou plus



56 %

Contact avec des objets ou de l'équipement

(chocs contre des objets ou causés par des objets; coincement ou écrasement par de l'équipement ou des objets)



31 %

Réactions et efforts physiques

(efforts excessifs; réactions physiques; mouvements répétitifs; états physiques)



8 %

Chutes

(chutes au même niveau ou à un niveau inférieur)



2 %

Autres

(expositions à des substances caustiques, nocives ou allergènes)

Lésions avec interruption de travail les plus courantes

96

Contact avec des objets ou de l'équipement, notamment les chocs contre des objets fixes ou en mouvement; les chocs causés par des objets ou substances tombants, projetés ou éjectés; le coincement ou l'écrasement par des objets ou de l'équipement, y compris des machines en marche.

53

Réactions et efforts physiques, notamment se pencher, grimper, ramper, tendre le bras ou se tourner; efforts excessifs pour soulever, tirer, pousser ou lancer des objets; mouvements répétitifs ou utilisation répétée d'outils; glissades, trébuchements ou pertes d'équilibre; manipulation répétitive d'objets.

13

Chutes, notamment les chutes au sol, dans les allées ou sur d'autres surfaces; les chutes vers un niveau inférieur; les chutes depuis des véhicules à l'arrêt; les chutes sur ou contre des objets.

Les trois principales maladies professionnelles

Selon les demandes approuvées par la CSPAAT pour soins de santé, interruption de travail, perte de salaire ou invalidité permanente.

13

Maladies du système nerveux et des organes des sens, y compris les effets du bruit sur l'oreille interne.

2

Blessures et empoisonnements : effets toxiques des gaz, fumées ou vapeurs; entorses et foulures des côtes.

3

Maladies de l'appareil respiratoire : bronchite et pneumopathie causées par des émanations chimiques.

Source : Entrepôt d'information sur les entreprises de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), au 31 mars 2026. STN, juin 2026. NAICS : 321215, 321919, 321920, 321112



Sécurité au travail
dans le Nord

1-888-730-7821 (Ontario)
workplacesafetynorth.ca